



Colis N°1 : Forestier

1 délice de canard aux pépites de foie gras, 130 GR
 1 chevreuil en venaison, sauce poivrade, 800 GR
 1 mélange forestier, bocal 37 CL
 1 gaillac cuvée prestige, 75 CL
 1 doudoux noisettes et chocolat blanc, sachet 100 GR



Colis N° 2 : Tradition

1 foie gras de canard entier, verrine de 180 GR
 1 petit pot confiture de figue
 1 bouteille SAINTE CROIX DU MONT, château ROUSTIT, 75 cl
 1 truffes fantaisies éclats caramel au beurre sale, 100 GR



Colis N° 3 : Hallal

1 Terrine méditerranéenne aux épices, 180 GR
 1 Terrine orientale à l'harissa, 180 GR
 1 Terrine marrocaïne au citron, 180 GR
 1 Truffes fantaisies éclats caramel au beurre salé, 100 GR
 1 Doudoux noisettes et chocolat blanc, sachet 100 GR
 1 Confiture abricot aux amandes, 250 GR
 1 Douceur ananas et cerises à la cannelle, 200 ML



Colis N° 4 : Vigneron

1 Vacqueyras Boiseraie 75 CL
 1 Jurançon Moelleux AOC, Nousté Henric, 75 CL



Colis N° 5 : MAGNUM

1 MAGNUM de GAILLAC VIGNE LOURAC 2006



APESANTEUR

La COM' du Comité d'Entreprise

N°6 Septembre 2009

édito

Après quelques mois de silence, revoici paraître le journal du CE.

Le dernier numéro, le N° 5, n'est jamais paru du fait du changement de mode de distribution des fiches de paies.

Depuis presque un an, la situation a beaucoup évolué puisque "la crise" est passé par là...

De nombreux salariés ont largement pati de la situation

Néanmoins, malgré des effectifs en baisses permanentes, il nous semble important de maintenir une certaine continuité.

rappel

L'ensemble des informations concernant le comité d'entreprise sont consultables sur le site de votre CE: <http://cests.free.fr>

infos

Les collaborateurs souhaitants recevoir les communications faites par le Comité d'Entreprise, peuvent s'inscrire en communiquant leurs coordonnées par mail à l'adresse suivante: cests@free.fr ou sur le site du CE : <http://cests.free.fr/acueil.html>

PASS PME - billetterie

QUELQUES NOUVEAUTES DE NOTRE PRESTATAIRE

PASS-PME

Depuis le mois de Juillet 2009, les collaborateurs peuvent directement passer leurs commandes de bons d'achats et billetterie sur le site de PASS-PME : www://pass-pme.com.

Il faut, au préalable, en faire la demande par mail à Lionel PILLET (cests.pillet@free.fr) pour qu'il puisse vous inscrire.

Autre Nouveauté en terme de réduction :

- 7% de réduction chez AUCHAN
- Carte CASTO (-7%) fractionnable.
- Vacances (séjours et location)
- Billetterie par france billet.
- Coffrets Cadeaux
- Etc

Voir sur le site internet du CE tous les détails

Contacts

Pour toutes questions

Pierre RABEL 06.03.15.97.68
cests@free.fr

Philippe BORGES 06.25.59.93.79
cests.borges@free.fr

Bons d'achats

Lionel PILLET 06.34.48.25.00
cests.pillet@free.fr

Location matériel et DVD

Sylvain BOUVARD
Philippe SELLIER cests.sellier@free.fr

Vacances

Wendy GENDRONNEAU cests.wendy@free.fr
Pierre RABEL

Commande Groupée

Les élus reconduisent l'action de l'année dernière, à savoir une commande groupée de VIN.

Tout les détails sur le site internet.

LE CALENDRIER DES IRP

En ce début de second semestre, le calendrier de vos I.R.P est particulièrement chargé :

Pour le C.E. beaucoup de réunions depuis juin dernier. D'ici à la fin de l'année, il reste beaucoup de travail :

- bilan des formations et formations prévisionnelles
- suivi des démarches du CHSCT sur la pandémie et incidence sur l'organisation du travail
- Examen des comptes 2008 (peut-être)
- Résultat du droit d'alerte.
- Malgré tout, vos colis de fin d'année.

Pour le CHSCT, la préoccupation actuelle est, bien sur, la pandémie de la grippe A. Mais aussi, le suivi de toutes les sujets qui n'ont pas avancé depuis longtemps.

Enfin, pour les syndicats, beaucoup de sujet en cours également :

- GPEC (Gestion Prévisionnel Emploi et Compétence) où tout reste à faire alors que, c'est obligatoire depuis presque 2 ans
- Emploi des seniors (à finir avant la fin de l'année)
- Négociations Annuelles Obligatoires.

Petit résumé de ces 8 derniers mois :

Janvier et février ont été, tant pour les IRP que pour les syndicats, le moment de combattre les mesures de chômage partiel mis en place dans l'entreprise. La direction escomptait alors sur une reprise en septembre 2009. Les élus ne partageaient pas cette analyse mais la validation par l'inspection du travail, début mars, clos le débat.

En mars, les élus au CE décident de lancer un droit d'alerte sur la santé financière de l'entreprise. Cela prendra du temps mais aboutis enfin. On vous tiendra rapidement au courant.

Concernant l'examen des comptes de l'année 2008, après avoir tout bloqué pendant plusieurs mois, la direction a commencé de fournir des infos au ralenti. Nous aurons certainement le résultat en 2010 !!!

En avril, réorganisation du département et de l'entreprise. Cette organisation a pour but selon le PDG de redonner confiance aux clients et aux salariés.

En juin, nouvelle réorganisation, de crise cette fois ci (c'est vrai que 2 mois avant, on ne savait pas que l'on était en crise), afin d'économiser des coûts sur les indirects. Dans les faits, aucune vraie économie ne sera faite, tous les gros salaires seront miraculeusement remplacés !

Le point de vue des élus sur la situation et que l'entreprise est géré au jour le jour.

La direction essaye de rassurer mais nous sommes toujours inquiets. Certes, nous maintenons certaines activités, voir, nous progressons chez certains clients, mais les chiffres sont là :

Baisse de 16% du chiffre d'affaire, et baisse de l'effectif de 20% (chômage partiel inclu).

Certainement d'autres chiffres à venir prochainement.

LOCATION DVD

Ce service mis en place depuis 2 ans ne concerne que les salariés ayant accès au site de saint-priest.

Malgré un tarif avantageux, nous avons eu peu de demandes.

Ce service à donc été arrêté en début d'année.

Location et prêt matériel

Depuis un peu plus d'un an, les salariés pouvant se rendre sur le site de Saint-Priest avaient la possibilité de louer à tarif très avantageux du matériel de bricolage et de vidéo.

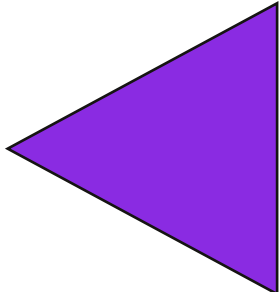
Les élus ont décidé que tout le matériel de bricolage serait dorénavant prêté gratuitement.

Dans le domaine de la vidéo, les vidéoprojecteur et caméscope sont toujours loués.

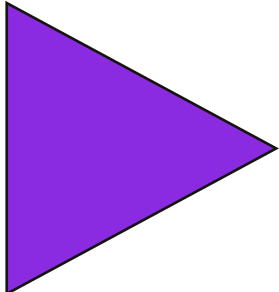
en revanche, 2 lecteurs DIVX sont disponibles au prêt également.

Tous les détails sur le site Internet du CE

HISTOIRE DE L'ACTUALITE SOCIALE vu par les élus



COLIS DE FIN D'ANNEE



Pour cette année, pas d'innovation

On reconduit ce que nous avons pratiqué les années antérieures.

A savoir :

- a) Un colis au choix (voir au verso de cette page) pour tous salariés de SEGULA TECHNOLOGIE SUD à fin septembre 2009.
- b) Pour les salaires (temps plein) inférieurs ou égale à 2500€ brut, un (ou des) bons d'achats d'une valeur inversement proportionnelle au salaire (ATTENTION : fournir le bulletin de septembre 2009 ! Si vous êtes concernés, nous vous recommandons de le faire au plus tôt)
- c) faire partie de l'effectif au moment de la distribution (entre le 10 et le 15 décembre 2009)

Petites explication sur ces choix :

a) Les colis sont financés par les oeuvres sociales, qui sont calculées sur la masse salariale. Ils doivent donc bien bénéficier à ceux, et seulement ceux, qui composent cette masse salariale. Donc, pas les stagiaires, pas les intérimaires ou sous-traitants. Juste les salariés de l'entreprise !

De plus, nous pensons que les salariés doivent "participer" un minimum à la constitution de ce budget. En imposant d'être salarié au mois de septembre, on s'assure un minimum de 2 mois et demie de présence dans l'entreprise.

b) Pourquoi instaurer des plafonds ? pour que la valeur des bons d'achats ne soit pas ridicule (on l'a fait la première année, nous avons eu de très mauvais retours). C'est comme si tous les joueurs du loto avaient les 6 numéros gagnants, ils récupéreraient juste leur mise !

L'attribution inversement proportionnelle répond avant tout à distribuer les oeuvres SOCIALES de manière sociale.

c) Bien sur, on ne peut attribuer une prestation à une personne qui n'est plus liée à l'entreprise. même si cela peut paraître injuste pour ceux qui sont là depuis longtemps, ce serait illégal.

Bien entendu, les salariés en chômage partiel bénéficie également de ces dispositions.

BON DE COMMANDE

NOM :
SITE DE TRAVAIL :
AGENCE DE RATTACHEMENT :

PRENOM :
RESPONSABLE D'UNITE :

Je Choisi le colis N° :

Merci de remettre ce coupon à l'un des membres du Comité d'Entreprise ou de l'envoyer par Mail (suivant le même modèle) à cests.wendy@free.fr

avant le 20 octobre 2009.

Vous pourrez vérifier votre inscription sur le site du ce. N'oubliez pas de joindre votre fiche de paie de septembre 2009 pour ceux qui peuvent bénéficier des bons d'achats.